

L'ECONOMIE

Abonnement numérique

50,000 FCFA /AN

Recevez à chaque parution le PDF de votre journal
directement par mail

www.leconomie.info



www.leconomie.info

N° 3193 Vendredi 28 Février 2025

14^{ème} année 500 FCFA

L'ECONOMIE

Le Premier quotidien économique de la zone Cemac

L'Economie Media Group Tel : (237) 672.556.944 / 693.537.690 Directeur de la publication : **Thierry EKOUTI**

THE GUARDIAN POST
ACHIEVEMENT AWARD

Fuh Calistus
Gentry primé pour
son dynamisme



P 9

CONGO BRAZZAVILLE

« Pas de conflit
de calendrier entre
le Feciac et le REF »

P 6

EXTRÊME-NORD

Le projet NaturAfrica
intègre les CTD dans la
gestion des aires protégées

P 4

FINANCEMENTS

ABONNÉS

Les banques qui ont octroyé plus de crédits en 2024



❁ Ceux-ci ont principalement bénéficié aux grandes entreprises
et à certaines petites et moyennes entreprises.

Page 3

CLASSEMENT DES PAYS LES PLUS INFLUENTS

Le Cameroun au bas de l'échelle



Page 5

EXTRÊME-NORD

NaturAfrica va intégrer les CTD dans la gestion des aires protégées

Cette initiative régionale soutenue à hauteur d'environ 1 milliard FCFA par l'Union européenne implique autant le Cameroun que le Tchad voisin.

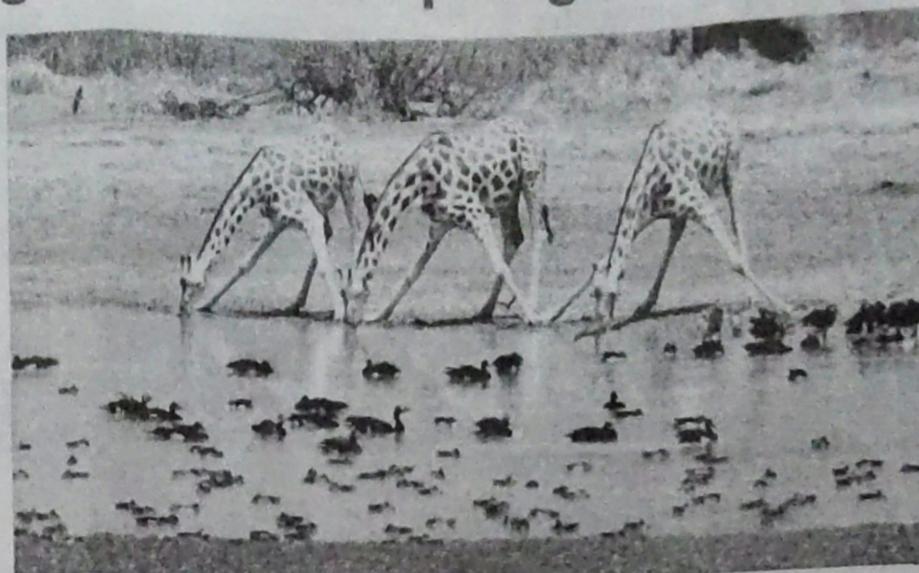
NaturAfrica Transhumance Paysage Waza Logone Mandelia. C'est le nouveau projet régional dont va bénéficier la région de l'Extrême-Nord, particulièrement le parc de Waza. L'objectif dudit projet qui est à sa phase 1, est de réduire la perte de la biodiversité dans cette partie du pays, tout en améliorant de manière durable la qualité de vie des communautés locales résidant dans les paysages prioritaires pour la conservation et le développement en Afrique Subsaharienne.

Le projet d'un montant de 1 500 000 Euros (environ 1 milliard FCFA) de l'Union européenne (UE), va aussi permettre d'améliorer la conservation, la gestion et l'utilisation de la

biodiversité et des biens et services écosystémiques dans les paysages prioritaires pour la conservation et le développement en Afrique Subsaharienne, notamment à Waza-Logone-lac Tchad. Ce projet à caractère régional va toucher le parc national de Waza au Cameroun et la réserve faune de Mandelia au Tchad.

Le projet vise la restauration de 600 hectares de paysages dégradés en périphéries des aires protégées et des berges du Logone. L'intégration de la problématique de la transhumance pastorale contribue à la protection et à la conservation du parc de Waza. Le projet veut aussi renforcer et équiper les comités de vigilance communautaires pour la surveillance autour des parcs. Créer et renforcer les périmètres maraîchers avec une forte implication des jeunes et des femmes, construire et améliorer des fours pour la modernisation et la transformation du poisson afin de mieux développer les activités dans la zone de Waza.

Il s'agit de mettre sur pied une instance de concertation sur la transhumance transfrontalière autour des



Le projet vise la restauration de 600 hectares de paysages dégradés en périphéries des aires protégées et des berges du Logone

aires protégées de Waza et de Mandelia et l'approvisionnement en énergie solaire de 150 familles riveraines des parcs et de 15 espaces publics communautaires permettant de renforcer l'engagement et la participation des communautés dans la gestion concertée des aires protégées de Mandelia et Waza.

JEAN DANIEL OBAMA

BAUDELAIRE KEMAJOU

« Le projet va soutenir les micro-entrepreneurs locaux »

Selon le directeur du Centre technique de la forêt communale, cette initiative va permettre d'adresser certaines préoccupations de transhumance transfrontalières et de gestion des plaintes entre les deux pays.

La région de l'Extrême-Nord va abriter le projet NaturAfrica Transhumance Paysage Waza Logone Mandelia. Au vu de tous les programmes pour la protection de la biodiversité qui sont déjà déployés dans cette partie du pays, quelle sera la plus-value de ce nouveau programme ?

Ce nouveau programme a une spécificité, c'est qu'il se localise autour des aires protégées de Waza au Cameroun et Mandelia au Tchad. L'autre spécificité est qu'il engage les Collectivités territoriales décentralisées dans la conservation des Aires protégées à travers des activités de reboisement des espaces dégradés en périphérie des aires protégées, des actions d'économie verte pour accroître de manière inten-

sive la production et la productivité des activités agricoles, piscicoles, maraîchers et un soutien aux micro-entrepreneurs locaux pour limiter l'impact des actions anthropiques sur les parcs.

Enfin, c'est un projet transfrontalier qui va adresser certaines préoccupations de transhumance transfrontalières, de gestion des plaintes et de renforcement de l'intégration des communautés transhumances dans les choix d'investissements publics locaux. Enfin il faut indiquer que c'est la première fois que l'UE signe une convention directe avec une organisation dédiée aux projets des communes au Cameroun. C'est une marque de confiance liée à la capacité de cette organisation de gérer selon les canaux internationaux divers projets de l'UE.

Le projet sera financé à hauteur de 1 500 000 Euros (environ 1 milliard FCFA). Qui va supporter cette enveloppe ?

Cette enveloppe est supportée par l'Union européenne et les activités se dérouleront au Tchad et au Cameroun. L'association des communes forestières du Cameroun étant le demandeur principal et l'association pour la sauvegarde et la protection de



C'est un défi énorme à relever dans une zone d'insécurité, c'est une innovation d'associer les collectivités dans la gestion durable des parcs.

l'environnement au Tchad étant le codemandeur. Le Centre technique de la forêt communale assurera la coordination technique du projet.

Pourquoi spécifiquement le parc de Waza pour implémenter ce projet ?

C'est parce que ce parc se retrouve dans le paysage NaturAfrica de l'Union européenne. C'est un programme régional africain qui touche plusieurs pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. A côté de la commune de Waza, d'autres communes à l'instar de Pette et Zina pour ce qui est du côté Camerounais sont impactées par les activités du projet. C'est un défi énorme à relever dans une zone d'insécurité, c'est une innovation d'associer les collectivités dans la gestion durable des parcs. La ville de Waza n'aurait jamais existé s'il n'y avait pas de parc qui joue un rôle d'attractivité et de marketing territorial. Pour cela les communes périphériques sont concernées par sa conservation et sa pérennité.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN DANIEL OBAMA